

CLUB DE BADMINTON

Hiver 2012

Les clubs récréatifs s'adressent avant tout aux membres du PEPS intéressés à la pratique de leurs sports dans une ambiance de club.

Volet récréatif :

Ouvert aux joueurs de tous les calibres. Le volet récréatif est organisé de façon à offrir à tous des parties intéressantes et un temps de jeu égal.

Volet semi-compétitif :

Ouvert aux joueurs de calibre C à B provincial. Le volet semi-compétitif est organisé de façon à offrir à tous des parties intéressantes et un temps de jeu égal sans aucune obligation de participer à des tournois.

Volet compétitif :

Ouvert aux joueurs qui désirent compétitionner sur les circuits régionaux et provinciaux. Les séances d'entraînement sont placées sous la supervision d'un entraîneur engagé par le club. Ce dernier est responsable de la sélection des joueurs qui composeront l'équipe. Évidemment, tout comme son pendant récréatif, le volet compétitif privilégie le plaisir tout en faisant en sorte que les objectifs spécifiques de chacun soient pris en considération par l'entraîneur.

Pour la ligue du mardi (semi-compétitive) : la personne doit être de calibre collégial ou B régional ou C provincial ou équivalent.

Pour plus d'informations, composez le 418-659-2393 ou par courriel à allomax@hotmail.com.

ACTIVITÉ	CODE LUDIK	NIVEAU	GR	HORAIRE	LOCAL	DÉBUT-FIN/DURÉE	COÛT (\$) Taxes incluses		REMARQUES
							EM	M	
Badminton - récréatif	0406010	Calibre C	01	Lu 19h à 23h30	00141	16 janv.- 16 avr./ 12 semaines	65	82	1-2-3
Badminton - semi-compétitif	0406010	Calibre B	02	Ma 19h à 23h30	00141	17 janv.- 10 avr./12 semaines	65	82	1-2-4
Badminton - compétitif	0406010	Calibre A	03	Me 19h à 21h30 Ve 18h30 à 20h30 Di 19h à 21h30	00141 00141 1305-B	11 janv.-22 avr./14 semaines	77	101	2-5-6-7-8

1. Une rencontre de 90 minutes par semaine entre 19 h et 23 h 30
2. Annulé pendant la semaine de lecture
3. Prévoir un montant de 20\$ pour l'achat de volants pour les membres de niveau récréatif (achat de groupe)
4. Semi-compétitif : être de calibre C à B provincial ou de qualibre équivalent. Aucune obligation de participer à des tournois.
Pour plus d'information, contacter Maxime Audant 418 659-2393
5. Trois entraînements par semaine (un à déterminer avec l'entraîneur)
6. Compétitif : la cotisation est de 170\$ (incluant volants, t-shirt, entraîneur qualifié, etc..)
7. Annulé le 26 février, 6 et 8 avril
8. Le 19 février et 1er avril auront lieu dans le 00141 au lieu du 1305-B

EM: Étudiant membre. Tous les étudiants inscrits à 12 crédits de cours à l'UL sont automatiquement membres du PEPS.

M : Membre du PEPS

NM : Non membre du PEPS

Responsable: Jean-Pierre Collin

Information: jean-pierre.collin@sas.ulaval.ca/418 656-2131 poste 6020

Secrétaire : Nathalie Beaulieu

Information : nathalie.beaulieu@sas.ulaval.ca/418 656-2131 poste 6030

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le www.peps.ulaval.ca

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au www.peps.ulaval.ca pour en savoir plus.

REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

AVIS

Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.